



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ A026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	A026
Numéro du produit	49227
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro index UE	601-022-00-9
Numéro CE	215-535-7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Industrie solvant Lubrifiant. Polymères Produit d'entretien. Intermédiaire pour l'industrie chimique Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	49227

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 3 - H226
Dangers pour la santé humaine	Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373 Asp. Tox. 1 - H304
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

A026

Numéro CE 215-535-7

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H312+H332 Nocif par contact cutané ou par inhalation.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient XYLÈNE, ETHYLBENZÈNE

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

XYLÈNE		60-100%
Numéro CAS: 1330-20-7	Numéro CE: 215-535-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488216-32-XXXX
Classification		
Flam. Liq. 3 - H226		
Acute Tox. 4 - H312		
Acute Tox. 4 - H332		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
STOT SE 3 - H335		
STOT RE 2 - H373		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Chronic 3 - H412		

A026

ETHYLBENZÈNE		10-30%
Numéro CAS: 100-41-4	Numéro CE: 202-849-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489370-35-XXXX

Classification

Flam. Liq. 2 - H225
 Acute Tox. 4 - H332
 STOT RE 2 - H373
 Asp. Tox. 1 - H304
 Aquatic Chronic 3 - H412

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Nom du produit	A026
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro index UE	601-022-00-9
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Indications sur les composants	Ce produit est une substance UVCB et sa composition sera variable, par conséquent les propriétés rapportées peuvent varier ou nécessiter une fourchette de données pour les décrire.
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du système nerveux central.
Ingestion	L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Diarrhée.
Contact cutané	Irritation cutanée.
Contact oculaire	Irritation des yeux et des muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

A026

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eliminer toute source d'inflammation. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A026

Précautions de stockage	Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter le contact avec les acides. Éviter le contact avec des oxydants. Matériaux appropriés pour conteneurs: Acier inoxydable.
Classe de stockage	Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

XYLÈNE

D

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 100 ppm 442 mg/m³Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 50 ppm 221 mg/m³

ETHYLBENZÈNE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 100 ppm 442 mg/m³Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 125 ppm 551 mg/m³

D

D = Absorption de peau.

Commentaires sur les composants	WEL = Workplace Exposure Limits
--	---------------------------------

XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)

Commentaires sur les composants	WEL = Workplace Exposure Limits
DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 289 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 289 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 180 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 77 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 77 mg/m ³ Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 174 mg/m ³ Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 174 mg/m ³ Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 108 mg/kg p.c. /jour Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 14.8 mg/m ³ Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.6 mg/kg p.c. /jour
PNEC	- eau douce; 0.327 mg/l - eau de mer; 0.327 mg/l - rejet intermittent; 0.327 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 6.58 mg/l - Sédiments (eau douce); 12.46 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 12.46 mg/kg - Sol; 2.31 mg/kg

ETHYLBENZÈNE (CAS: 100-41-4)

A026

DNEL	<p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 77 mg/m³</p> <p>Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 293 mg/m³</p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 180 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15 mg/m³</p> <p>Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.6 mg/kg p.c. /jour</p>
PNEC	<p>- eau douce; 0.1 mg/l</p> <p>- eau de mer; 0.01 mg/l</p> <p>- rejet intermittent; 0.1 mg/l</p> <p>- Station d'épuration des eaux usées; 9.6 mg/l</p> <p>- Sédiments (eau douce); 13.7 mg/kg</p> <p>- Sédiments (eau de mer); 1.37 mg/kg</p> <p>- Sol; 2.68 mg/kg</p>

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard. Eviter l'inhalation de vapeurs.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. Caoutchouc nitrile. Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.45 mm. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter des chaussures de sécurité appropriées et des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'une contamination cutanée est possible.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à gaz, type A2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Aromatique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	-95 - 13°C

A026

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Indéterminé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants. Hydrocarbures - halogénés. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3.523,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 1.100,0

Toxicité aiguë - inhalation

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 12,8

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

A026

Toxicité pour la reproduction - fertilité - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Organes cibles Système nerveux central Reins Foie

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation

Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Dépression du système nerveux central. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

Ingestion

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication. Diarrhée.

Contact cutané

Nocif par contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Organes cibles

Système nerveux central Foie Reins

Informations toxicologiques sur les composants**XYLÈNE****Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4.300,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4300 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4.300,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 1100 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 1.100,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 11,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux. Complètement réversible en 7 jours.

A026**Sensibilisation respiratoire**

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Aberration chromosomique: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité, Etude sur une génération - , Inhalatoire, Vapeur, Rat Négatif.

Toxicité pour la reproduction - développement Tératogénicité: - : , Vapeur, Inhalatoire, Rat Négatif.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL (90d) 4.35 mg/l, Inhalatoire, Vapeur, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation

Nocif par inhalation. Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du système nerveux central.

Ingestion

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Une pneumonie peut être le résultat si le produit vomi contenant des solvants atteint les poumons.

Contact cutané

Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau. Le produit a un effet de délipidation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique.

Contact oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

ETHYLBENZÈNE**Toxicité aiguë - orale**

A026

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3.500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3500 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3.500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.001,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 17,2

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ (4h) 17.2 mg/l, Inhalatoire, Vapeur, Rat Nocif par inhalation.

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 17,2

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test épicutané - Homme: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Aberration chromosomique: Négatif. Mutation génique: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Mutation génique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 2B Possible cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

A026

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur deux générations - Négatif. , Vapeur, Inhalatoire, Rat

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - Négatif.: , Inhalatoire, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. LOAEL 75 ppm, Inhalatoire, Vapeur, Rat Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes d'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Nocif par inhalation.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Le liquide peut irriter la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants**XYLÈNE**

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

ETHYLBENZÈNE

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 2.6 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 1.0 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CI₅₀, 72 hours: 2.2 mg/l, Algues

Informations écologiques sur les composants**XYLÈNE**

A026**toxicité aquatique aiguë**

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 2-11 (Roccus saxatilis); 13,5 (Lepomis macrochirus); 21,0 (Phimepales promelas) mg/l, CL ₅₀ , 96 heure: 2.6 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 203 Données de références croisées. NOEC, 56 jour: > 1.3 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 1-5 mg/l, Daphnia magna CE ₅₀ , 24 heure: 1 mg/l, Daphnia magna OECD 202 Données de références croisées.
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 hours: 3-5 (Selenastrum sp.) mg/l, Algues EC10, 72 heure: 1.9 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Données de références croisées. ErC50, 72 heure: 4.36 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Données de références croisées.
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heure: >157 mg/l, OECD 209 Données de références croisées.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	EC10, 21 jour: 1.91 mg/l, Daphnia magna OECD 211 Données de références croisées.
--	--

ETHYLBENZÈNE**toxicité aquatique aiguë**

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 4.2 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 1.8 - 2.4 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 hours: 5.4 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 30 minutes: >152 mg/l, Boues activées
Toxicité aiguë - terrestre	CL ₅₀ , 2 jour: 0.047 mg/cm ² , Eisenia Fetida (ver de terre)

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 7 jour: 0.96 mg/l, (Ceriodaphnia dubia)
--	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

Informations écologiques sur les composants**XYLÈNE**

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

A026

Biodégradation - Dégradation 87.8%: 28 jour
OECD 301F

ETHYLBENZÈNE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 70 - 80%: 28 jour
- Dégradation 100%: 6 jour
OECD 301E

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation BCF: 25.9, La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: < 3.2

Informations écologiques sur les composants**XYLÈNE**

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable. FBC: 5.4 - 25.9, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Coefficient de partage log Pow: 2.77 - 3.2

ETHYLBENZÈNE

Potentiel de bioaccumulation FBC: < 100, Poissons Données de références croisées.

Coefficient de partage : 3.5

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants**XYLÈNE**

Mobilité Le produit est non miscible dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

ETHYLBENZÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Informations écologiques sur les composants**XYLÈNE**

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

ETHYLBENZÈNE

A026

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants**XYLÈNE**

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les matériels tels que les chiffons et lingettes qui sont contaminés avec des liquides inflammables peuvent s'auto-inflammer après utilisation et doivent être stockés dans des conteneurs résistant au feu à couvercles hermétiques et fermetures automatiques.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1307

N° ONU (IMDG) 1307

N° ONU (ICAO) 1307

N° ONU (ADN) 1307

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) XYLÈNES

Nom d'expédition (IMDG) XYLÈNES

Nom d'expédition (ICAO) XYLENES

Nom d'expédition (ADN) XYLÈNES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

A026

Etiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence 3Y

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Type de navire: 2 Cat Y

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
--

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Législation UE**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

A026

Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs P5c

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

A026

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

26-07-16

Numéro de version

3.000

Numéro de FDS

49227

Statut de la FDS

Approuvé.

A026

Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes de l'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	K Winter

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition Use as an intermediate - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as an intermediate - Industrial
Portée du processus	Utilisation comme intermédiaire dans des systèmes fermés et encapsulés (n'est pas en rapport avec les conditions sévèrement contrôlées). comprend des expositions accidentelles lors du recyclage/valorisation, du transfert de matériel, du stockage et du prélèvement d'échantillons et des activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 6.1a.v1
<u>Salarié</u>	

Use as an intermediate - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
	Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 3750 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.003
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%
	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >80%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	cette substance est consommée lors de son utilisation et ne produit aucun déchet.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Use as an intermediate - Industrial

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler une substance en système fermé. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 23148 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Distribution of substance - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Distribution of substance - Industrial
Portée du processus	Chargement (y compris embarcation maritime/fluviatile, véhicule sur route/rail et chargement IBC) et reconditionnement (y compris barils et petits paquets) de la substance, y compris de ses échantillons, son stockage, son déchargement, sa distribution et ses activités connexes de laboratoire.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 1.1b.v1

Salarié

Distribution of substance - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	<p>Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP</p> <p>Facilement biodégradable.</p>
-------------	--

quantités utilisées

Montant annuel par site 200 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.00001
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	<p>Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%</p> <p>taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour</p>
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
------------------------------	---

Distribution of substance - Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire). On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
--------------------	--

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	manipuler une substance en système fermé. Transport par conduits fermés Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.
-------------------------------	--

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale	L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 28100 kg/jour
------------------------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition	les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.
-------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Distribution of substance - Industrial

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Manufacture of substance - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture of substance - Industrial
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 1.1.v1

Salarié

Manufacture of substance - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
	Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 150000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.0001
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:40
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%
	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Pendant la fabrication aucun déchet de la substance n'est généré.

Manufacture of substance - Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler une substance en système fermé. Transport par conduits fermés Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 150000 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

Manufacture of substance - Industrial

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Formulation & (re)packing of substances and mixtures - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation & (re)packing of substances and mixtures - Industrial
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 2.2.v1

Salarié

Formulation & (re)packing of substances and mixtures - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	<p>Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP</p> <p>Facilement biodégradable.</p>
-------------	--

quantités utilisées

Montant annuel par site 3750 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.025
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.002
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	<p>Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%</p> <p>taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour</p>
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Formulation & (re)packing of substances and mixtures - Industrial

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.

Traitement des déchets Pendant la fabrication aucun déchet de la substance n'est généré.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler une substance en système fermé. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 34626 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Formulation & (re)packing of substances and mixtures - Industrial

Exposition

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in Coatings - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Coatings - Consumer
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris transfert et préparation, enduction au pinceau, vaporisation manuelle et autres procédés) et nettoyage de l'équipement.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC4 Produits antigel et de dégivrage PC8 Produits biocides PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC18 Encres et toners PC23 Produits pour le traitement du cuir PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Use in Coatings - Consumer

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.3c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP Facilement biodégradable.
-------------	---

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 10

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional):0.985
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 0.01
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0.005

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8% taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
-------------	--

Use in Coatings - Consumer

Informations sur la concentration

Concentration de la substance dans le produit: 100% Sauf indications contraires. PC1_1 Colles pour loisirs PC1_4 Produits d'étanchéité PC23 Produits pour le traitement du cuir Comprend des concentrations jusqu'à 30 %. PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex PC9b_2 Plâtres et enduits PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex Comprend des concentrations jusqu'à 0.5 %. PC1_3 Colle en spray PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC9b_3 Pâte à modeler PC9c Peintures au doigt Comprend des concentrations jusqu'à 1 %. PC4_2 Versement dans des radiateurs PC18 Encres et toners PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures) PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation Comprend des concentrations jusqu'à 10 %. PC4_3 Dégivreur de serrures PC24_3 Sprays PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC24_2 Pâtes Comprend des concentrations jusqu'à 20 %. PC9b_1 Charges et mastics PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex Comprend des concentrations jusqu'à 2 %.

quantités utilisées

Use in Coatings - Consumer

Quantité par application: 6900 g

Sauf indications contraires.

PC1_1 Colles pour loisirs

Quantité par application: 9 g

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Quantité par application: 6390 g

PC1_3 Colle en spray

PC9b_1 Charges et mastics

Quantité par application: 85 g

PC1_4 Produits d'étanchéité

PC24_3 Sprays

Quantité par application: 75 g

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Quantité par application: 0.5 g

PC4_2 Versement dans des radiateurs

Quantité par application: 2000 g

PC4_3 Dégivreur de serrures

Quantité par application: 4 g

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Quantité par application: 15 g

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

Quantité par application: 27 g

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

PC24_2 Pâtes

PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Quantité par application: 35 g

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

Quantité par application: 2760 g

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Quantité par application: 744 g

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Quantité par application: 215 g

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Quantité par application: 491 g

PC9b_3 Pâte à modeler

Quantité par application: 1 g

PC9c Peintures au doigt

Quantité par application: 1.35 g

PC23 Produits pour le traitement du cuir

Quantité par application: 56 g

PC24_1 Liquides

Quantité par application: 2200 g

PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)

Quantité par application: 142 g

PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation

Quantité par application: 115 g

Fréquence et durée d'utilisation

Use in Coatings - Consumer

Couvre l'exposition jusqu'à 6 heures par événement.

Sauf indications contraires.

PC1_1 Colles pour loisirs

PC1_3 Colle en spray

PC9b_1 Charges et mastics

Couvre l'exposition jusqu'à 4 heures par événement.

PC1_4 Produits d'étanchéité

PC9b_3 Pâte à modeler

PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation

Couvre l'exposition jusqu'à 1 heures par événement.

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Couvre l'exposition jusqu'à 0.02 heures par événement.

PC4_2 Versement dans des radiateurs

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

PC24_1 Liquides

PC24_3 Sprays

Couvre l'exposition jusqu'à 0.17 heures par événement.

PC4_3 Dégivreur de serrures

Couvre l'exposition jusqu'à 0.25 heures par événement.

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

PC9b_2 Plâtres et enduits

Couvre l'exposition jusqu'à 0.5 heures par événement.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Couvre l'exposition jusqu'à 0.33 heures par événement.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

PC18 Encres et toners

Couvre l'exposition jusqu'à 2.2 heures par événement.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement.

PC9c Peintures au doigt

Couvre l'exposition jusqu'à 0.03 heures par événement.

PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Couvre l'exposition jusqu'à 1.23 heures par événement.

Covers frequency up to 365 jours/ans, , .

Sauf indications contraires.

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Covers frequency up to 1 jours/ans, , .

PC1_3 Colle en spray

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

PC24_3 Sprays

Covers frequency up to 6 jours/ans, , .

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

Covers frequency up to 128 jours/ans, , .

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

PC24_1 Liquides

Covers frequency up to 4 jours/ans, , .

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Use in Coatings - Consumer

PC9b_2 Plâtres et enduits
Covers frequency up to 2 jours/ans, , .

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)
Covers frequency up to 3 jours/ans, , .

PC9b_1 Charges et mastics
Covers frequency up to 12 jours/ans, , .

PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)
Covers frequency up to 29 jours/ans, , .

PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)
Covers frequency up to 8 jours/ans, , .

PC24_2 Pâtes
Covers frequency up to 10 jours/ans, , .

Comprend l'application jusqu'à 1 time/day of use .

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm². Sauf indications contraires. PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC9b_1 Charges et mastics Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.7 cm². PC4_2 Versement dans des radiateurs PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC23 Produits pour le traitement du cuir PC24_3 Sprays PC31 Produits lustrant et mélanges de cires Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428 cm². PC4_3 Dégivreur de serrures Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 215 cm². PC9b_3 Pâte à modeler Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 255 cm². PC9c Peintures au doigt PC18 Encres et toners Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 71.4 cm². PC24_1 Liquides PC24_2 Pâtes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³. Sauf indications contraires. PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC4_2 Versement dans des radiateurs PC4_3 Dégivreur de serrures PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC24_1 Liquides Comprend l'application dans un espace de 34 m³.

Taux de ventilation Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires. PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC4_2 Versement dans des radiateurs PC4_3 Dégivreur de serrures PC9a_3 Bouteille de spray aérosol comprend l'application dans un garage particulier (34m³) par une aération typique.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 5969 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Use in Coatings - Consumer

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in Coatings - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Coatings - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vmac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.3a.v1
<u>Salarié</u>	

Use in Coatings - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	<p>Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP</p> <p>Facilement biodégradable.</p>
-------------	--

quantités utilisées

Montant annuel par site 2500 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.98
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.007
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	<p>Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%</p> <p>taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour</p>
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.

Use in Coatings - Industrial

terre Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.

Traitement des déchets Pendant la fabrication aucun déchet de la substance n'est généré.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).
On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler une substance en système fermé. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Vaporisation (automatiquement/robotisé) effectuer dans une cabine aérée avec écoulement d'air laminaire.

Mesures de management du risque

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
pulvérisation manuelle
porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 9874 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Use in Coatings - Industrial

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in Coatings - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Coatings - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.3b.v1
<u>Salarié</u>	

Use in Coatings - Professional

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p> <p>PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
	Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 10 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.98
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.01
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%
	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 0%.
Eau	technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Use in Coatings - Professional

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler une substance en système fermé. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. Transport par conduits fermés PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Utilisation à l'intérieur. effectuer dans une cabine aérée avec écoulement d'air laminaire. PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures. Application manuelle - Peintures au doigt, craies, adhésifs Limiter la teneur de la substance à 5 %

Mesures de management du risque

Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 Utilisation à l'extérieur.
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 Utilisation à l'extérieur.
 porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

Use in Coatings - Professional

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 5969 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in Cleaning Agents - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents - Consumer
Portée du processus	Couvre l'exposition générale des consommateurs lors de l'utilisation de produits ménagers qui sont vendus en tant que lessive et nettoyant, aérosols, revêtements, dégivreurs, lubrifiants et assainisseurs d'air.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC3 Produits d'assainissement de l'air PC4 Produits antigel et de dégivrage PC8 Produits biocides PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Use in Cleaning Agents - Consumer

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC] ESVOC SPERC 8.4c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Facilement biodégradable.

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 10

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional):0.95
Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 0.025
Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0.025

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%
taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Use in Cleaning Agents - Consumer

Informations sur la concentration

Concentration de la substance dans le produit: 50% Sauf indications contraires. PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) PC4_2 Versement dans des radiateurs Comprend des concentrations jusqu'à 10 %. PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC9b_3 Pâte à modeler PC9c Peintures au doigt Comprend des concentrations jusqu'à 1 %. PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC24_3 Sprays Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC24_2 Pâtes PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux Comprend des concentrations jusqu'à 20 %. PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex PC9b_2 Plâtres et enduits Comprend des concentrations jusqu'à 0.2 %. PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_1 Charges et mastics Comprend des concentrations jusqu'à 3 %.

quantités utilisées

Use in Cleaning Agents - Consumer

Quantité par application: 6900 g

Sauf indications contraires.

PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols)

Quantité par application: 0.1 g

PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

Quantité par application: 0.48 g

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Quantité par application: 0.5 g

PC4_2 Versement dans des radiateurs

Quantité par application: 2000 g

PC4_3 Dégivreur de serrures

Quantité par application: 4 g

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Quantité par application: 15 g

PC8_2 produits nettoyeurs, liquides (tous types de produits nettoyeurs, produits sanitaires, produits nettoyeurs pour sols, vitres, moquettes, métaux)

Quantité par application: 27 g

PC8_3 Produits nettoyeurs, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyeurs, produits sanitaires, produits nettoyeurs pour vitres)

Quantité par application: 35 g

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

Quantité par application: 2760 g

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Quantité par application: 744 g

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Quantité par application: 215 g

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Quantité par application: 491 g

PC9b_1 Charges et mastics

Quantité par application: 85 g

PC9b_3 Pâte à modeler

Quantité par application: 1 g

PC9c Peintures au doigt

Quantité par application: 1.35 g

PC24_1 Liquides

Quantité par application: 2200 g

PC24_2 Pâtes

Quantité par application: 34 g

PC24_3 Sprays

Quantité par application: 73 g

PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

Quantité par application: 12 g

Fréquence et durée d'utilisation

Use in Cleaning Agents - Consumer

Couvre l'exposition jusqu'à 8 heures par événement.

Sauf indications contraires.

PC9b_1 Charges et mastics

Couvre l'exposition jusqu'à 4 heures par événement.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Couvre l'exposition jusqu'à 2.2 heures par événement.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement.

PC9b_2 Plâtres et enduits

PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

Couvre l'exposition jusqu'à 1 heures par événement.

Couvre l'exposition jusqu'à 0.02 heures par événement.

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Couvre l'exposition jusqu'à 0.5 heures par événement.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Couvre l'exposition jusqu'à 0.33 heures par événement.

PC4_3 Dégivreur de serrures

Couvre l'exposition jusqu'à 0.25 heures par événement.

PC4_2 Versement dans des radiateurs

PC24_1 Liquides

PC24_3 Sprays

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

Couvre l'exposition jusqu'à 0.17 heures par événement.

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Couvre l'exposition jusqu'à 0.02 heures par événement.

Covers frequency up to 365 jours/ans, , .

Sauf indications contraires.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

Covers frequency up to 128 jours/ans, , .

PC9b_1 Charges et mastics

Covers frequency up to 12 jours/ans, , .

PC24_2 Pâtes

Covers frequency up to 10 jours/ans, , .

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

PC24_3 Sprays

Covers frequency up to 6 jours/ans, , .

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

PC9b_2 Plâtres et enduits

PC24_1 Liquides

Covers frequency up to 4 jours/ans, , .

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Covers frequency up to 3 jours/ans, , .

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Covers frequency up to 2 jours/ans, , .

Comprend l'application jusqu'à 1 times/day of use . Sauf indications contraires. PC3_1

Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) Comprend l'application jusqu'à 4 times/day of use .

Use in Cleaning Agents - Consumer

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm ² . Sauf indications contraires. PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) PC9b_1 Charges et mastics Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.7 cm ² . PC4_2 Versement dans des radiateurs PC24_3 Sprays PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428 cm ² . PC4_3 Dégivreur de serrures Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 215 cm ² . PC9b_3 Pâte à modeler PC9c Peintures au doigt Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 255 cm ² . PC24_1 Liquides PC24_2 Pâtes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm ² .
--	---

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m ³ . Sauf indications contraires. PC4 Produits antigel et de dégivrage PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC24_1 Liquides PC24_2 Pâtes Comprend l'application dans un espace de 34 m ³ .
Taux de ventilation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires. PC4 Produits antigel et de dégivrage PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC24_1 Liquides PC24_2 Pâtes comprend l'application dans un garage particulier (34m ³) par une aération typique.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale	L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 2762 kg/jour
------------------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition	les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.
-------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Use in Cleaning Agents - Consumer

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in Cleaning Agents - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris les transferts de l'entrepôt et coulée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.4a.v1
<u>Salarié</u>	

Use in Cleaning Agents - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	<p>Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP</p> <p>Facilement biodégradable.</p>
-------------	--

quantités utilisées

Montant annuel par site 5000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00003
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	<p>Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%</p> <p>taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour</p>
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >70%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
------------------------------	---

Use in Cleaning Agents - Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler une substance en système fermé. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 529101 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use in Cleaning Agents - Industrial

Exposition

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in Cleaning Agents - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel).
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.4b.v1
<u>Salarié</u>	

Use in Cleaning Agents - Professional

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	<p>Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP</p> <p>Facilement biodégradable.</p>
-------------	--

quantités utilisées

Montant annuel par site 10 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.02
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.000001
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	<p>Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%</p> <p>taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour</p>
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 0%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Use in Cleaning Agents - Professional

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
<u>quantités utilisées</u>	Néant.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	
Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. utiliser des pompes à tambour ou vidanger soigneusement le conteneur.
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.
<u>Mesures de management du risque</u>	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale	L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 11809 kg/jour
------------------------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

Use in Cleaning Agents - Professional

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Lubrifiant - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Lubrifiant - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation de formulations de lubrifiants dans les systèmes fermés et ouverts y compris transport, exploitation de machines/moteurs et des produits connexes, traitement des déchets, maintenance des installations et élimination des déchets.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.6a.v1
<u>Salarié</u>	

Lubrifiant - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
	Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 5000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.0003
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%
	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >70%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.

Lubrifiant - Industrial

terre Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. utiliser des pompes à tambour ou vidanger soigneusement le conteneur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 230521 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Lubrifiant - Industrial

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Lubrifiant - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Lubrifiant - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation de aux formulations de lubrifiants dans les systèmes fermés et ouverts y compris transport, exploitation de moteurs et des produits connexes, traitement des déchets, maintenance des installations et élimination des huiles usagées.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 9.6b.v1
<u>Salarié</u>	

Lubrifiant - Professional

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p> <p>PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée</p> <p>PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
	Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 10 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.01
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%
	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 0%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.

Lubrifiant - Professional

terre Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure) , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Transport par conduits fermés utiliser des pompes à tambour ou vidanger soigneusement le conteneur. Limiter l'entrée des installations. prévoir une ventilation avec extraction d'air aux points d'émission lorsque le contact avec le lubrifiant chaud (>50°C) est probable. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures. Limiter la teneur de la substance à 5 %

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 5969 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Lubrifiant - Professional

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as binders and release agents - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as binders and release agents - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que liant et séparateur y compris transfert, mélange, application (y compris pulvérisation et peinture) ainsi que traitement des déchets.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC] ESVOC SPERC 4.10a.v1

Salarié

Use as binders and release agents - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC6 Opérations de calandrage</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	<p>Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP</p> <p>Facilement biodégradable.</p>
-------------	--

quantités utilisées

Montant annuel par site 5000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.00003
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	<p>Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%</p> <p>taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour</p>
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >80%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Use as binders and release agents - Industrial

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	--

Taux de ventilation	Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
----------------------------	---

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	manipuler une substance en système fermé. stocker la substance dans un système fermé. Transport par conduits fermés Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au niveau des ouvertures. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles pulvérisation manuelle opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures. Fabrication d'articles par moulage Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.
-------------------------------	---

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale	L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 712251 kg/jour
------------------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Use as binders and release agents - Industrial

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as binders and release agents - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as binders and release agents - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que liant et séparateur y compris transfert, mélange, application par pulvérisation et peinture ainsi que traitement des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.10b.v1
<u>Salarié</u>	

Use as binders and release agents - Professional

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC6 Opérations de calandrage</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	<p>Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP</p> <p>Facilement biodégradable.</p>
-------------	--

quantités utilisées

Montant annuel par site 10 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.95
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.025
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.025

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	<p>Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%</p> <p>taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour</p>
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 0%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

Use as binders and release agents - Professional

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	manipuler une substance en système fermé. stocker la substance dans un système fermé. Transport par conduits fermés utiliser des pompes à tambour ou vidanger soigneusement le conteneur. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. formuler dans des capacités de mélange closes ou ventilées. Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au niveau des ouvertures. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles pulvérisation manuelle opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures. Fabrication d'articles par moulage Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.
-------------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles pulvérisation manuelle
Opérations de fonderie
porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale	L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.
------------------------------------	---

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 2713 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Use as binders and release agents - Professional

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in Agrochemicals - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Agrochemicals - Consumer
Portée du processus	Comprend l'application utilisateur de aux produits chimiques agricoles sous forme liquide ou solide.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais) PC27 Produits phytopharmaceutiques
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.11b.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP Facilement biodégradable.
------	---

quantités utilisées

Use in Agrochemicals - Consumer

tonnage annuel du site (tonnes/année): 10

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional):0.9
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 0.01
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0.09

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8% taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 4.5% Sauf indications contraires.
quantités utilisées	Par application, éviter d'absorber plus de 0.3 g.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement.
Sauf indications contraires.
Covers frequency up to 365 jours/ans, , .
Sauf indications contraires.

Comprend l'application jusqu'à 1 times/day of use . Sauf indications contraires.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm ² . Sauf indications contraires.
--	--

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m ³ . Sauf indications contraires.

Use in Agrochemicals - Consumer

Taux de ventilation Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 5969 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in Agrochemicals - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Agrochemicals - Professional
Portée du processus	Utilisation de ressources agrochimiques pour vaporisation manuelle ou mécanique, fumage et enfumage ; y compris nettoyage des appareils et élimination des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.11a.v1
<u>Salarié</u>	

Use in Agrochemicals - Professional

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	<p>Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP</p> <p>Facilement biodégradable.</p>
-------------	--

quantités utilisées

Montant annuel par site 10 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.9
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.01
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.09

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	<p>Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%</p> <p>taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour</p>
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 0%.
Eau	technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
-------------	--

Use in Agrochemicals - Professional

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
<u>quantités utilisées</u>	Néant.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Vérifier qu'il y a suffisamment d'air frais pour la dilution et l'élimination des poussières, de la fumée et des vapeurs. On recommande un 5 à 15 changements d'air par heure en faisant du courant d'air. , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	
Mesures de protection techniques	stocker la substance dans un système fermé. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Vaporisation/embrumer par application de machine utilisation dans une cabine ventilée qui est alimentée par une surpression filtrée avec un indice de protection >20.
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Vaporisation/embrumer par application manuelle Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Application manuelle ad hoc à l'aide de pistolets pulvérisateurs à gâchette, par trempage, etc. Limiter la teneur de la substance à 25 %
<u>Mesures de management du risque</u>	Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374. Vaporisation/embrumer par application manuelle porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale	L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 5969 kg/jour
------------------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Use in Agrochemicals - Professional

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Functional Fluids - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Functional Fluids - Consumer
Portée du processus	Utilisation d'objets scellés, qui contiennent des fluides fonctionnels comme p.e. des huiles de câbles, des liquides hydrauliques, des réfrigérants.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC16 Fluides de transfert de chaleur PC17 Fluides hydrauliques
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 9.13c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP Facilement biodégradable.
------	---

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.2

Fréquence et durée d'utilisation

Functional Fluids - Consumer

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional):0.05
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 0.025
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0.025

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8% taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 50% Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Quantité par application: 2200 g
Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre l'exposition jusqu'à 0.17 heures par événement.
Sauf indications contraires.
Covers frequency up to 4 jours/ans, , .
Sauf indications contraires.

Comprend l'application jusqu'à 1 times/day of use . Sauf indications contraires.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm ² . Sauf indications contraires.
--	--

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 34 m ³ . Sauf indications contraires.

Functional Fluids - Consumer

Taux de ventilation comprend l'application dans un garage particulier (34m³) par une aération typique. Sauf indications contraires.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 225 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Functional Fluids - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Functional Fluids - Industrial
Portée du processus	Utiliser comme fluides fonctionnels ex: huiles de câble, huiles de transfert de chaleur, liquides de refroidissement, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans des locaux industriels, y compris pendant leur maintenance et le transfert de matériel.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 7.13a.v1

Salarié

Functional Fluids - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
	Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 100 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.0003
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%
	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >80%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
------------------------------	--

Functional Fluids - Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. utiliser des pompes à tambour ou vidanger soigneusement le conteneur. Vider les systèmes avant ouverture et entretien de l'équipement. Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au niveau des ouvertures.
---	--

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale	L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 105820 kg/jour
------------------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition	les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.
-------------------	---

Functional Fluids - Industrial

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Functional Fluids - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Functional Fluids - Professional
Portée du processus	Utiliser comme fluides fonctionnels ex: huiles de câble, huiles de transfert de chaleur, liquides de refroidissement, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans des locaux industriels, y compris pendant leur maintenance et le transfert de matériel.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 9.13b.v1
<u>Salarié</u>	

Functional Fluids - Professional

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	<p>Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP</p> <p>Facilement biodégradable.</p>
-------------	--

quantités utilisées

Montant annuel par site 0.2 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.025
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.025

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	<p>Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%</p> <p>taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour</p>
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >0%.
Eau	technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
-------------	--

Functional Fluids - Professional

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
<u>quantités utilisées</u>	Néant.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	
Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. utiliser des pompes à tambour ou vidanger soigneusement le conteneur. Vider les systèmes avant ouverture et entretien de l'équipement.
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale	L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 225 kg/jour
------------------------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition	les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.
-------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Functional Fluids - Professional



Scénario d'exposition Road and construction applications

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Road and construction applications
Portée du processus	Application de revêtements de surface et de liants dans les activités routières et de construction, y compris les utilisations de pavage, de mastic manuel et daton de pavés, de mastic manuel et dans la pose de toitures et de membranes d'étanchéification.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Road and construction applications

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 0.2 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.95
Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.01
Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.04

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%
taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >0%.
Eau technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.
terre Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Road and construction applications

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques utiliser des pompes à tambour ou vidanger soigneusement le conteneur. Vider les systèmes avant ouverture et entretien de l'équipement. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. , ou: effectuer les activités en dehors des sources d'émission ou de libération de substance.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 232 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in laboratories - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in laboratories - Industrial
Portée du processus	Utilisation de la substance en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP Facilement biodégradable.
------	---

quantités utilisées

Montant annuel par site 100 tonnes

Use in laboratories - Industrial

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.025
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.02
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8% taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour
---	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >0%.
Eau	technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Use in laboratories - Industrial

Mesures de protection techniques Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 3469 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in laboratories - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in laboratories - Professional
Portée du processus	Utilisation de petites quantités en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.17.v1
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP Facilement biodégradable.
------	---

quantités utilisées

Montant annuel par site 0.2 tonnes

Use in laboratories - Professional

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.5
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.5
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8% taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour
---	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >0%.
Eau	technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Use in laboratories - Professional

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 119 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Polymer processing - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Polymer processing - Industrial
Portée du processus	Traitement des formulations de polymères y compris transport, manipulation d'additifs (p.e. pigments, stabilisants, peintures, plastifiants), opérations de formage et de durcissement, préparation du matériel, stockage et maintenance associée.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.21a.v1
<u>Salarié</u>	

Polymer processing - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC6 Opérations de calandrage</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	<p>Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP</p> <p>Facilement biodégradable.</p>
-------------	--

quantités utilisées

Montant annuel par site 5000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.5
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	<p>Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%</p> <p>taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour</p>
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >80%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.

Polymer processing - Industrial

terre Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler une substance en système fermé. stocker la substance dans un système fermé. Transport par conduits fermés Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. PROC6 Opérations de calandrage Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au niveau des ouvertures.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 2047502 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Polymer processing - Industrial

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Polymer processing - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Polymer processing - Professional
Portée du processus	Traitement des formulations de polymères y compris transfert, mélange, application (y compris pulvérisation et peinture) ainsi que traitement des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.21b.v1
<u>Salarié</u>	

Polymer processing - Professional

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	<p>Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP</p> <p>Facilement biodégradable.</p>
-------------	--

quantités utilisées

Montant annuel par site 10 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.98
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.01
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	<p>Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%</p> <p>taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour</p>
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >0%.
Eau	technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
-------------	--

Polymer processing - Professional

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
<u>quantités utilisées</u>	Néant.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	
Mesures de protection techniques	manipuler une substance en système fermé. Transport par conduits fermés Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au niveau des ouvertures. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale	L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 5969 kg/jour
------------------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition	les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.
-------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.